



INSTITUT DE
CARDIOLOGIE
DE MONTRÉAL

ENVOI PAR COURRIEL

Le 6 mai 2009

Monsieur Jean Charest
Premier Ministre du Québec
Édifice Honoré-Mercier
835, boul. René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4
A/S : hugo.damours@mce.gouv.qc.ca

Monsieur le Premier ministre,

Nous vous écrivons pour vous demander de responsabiliser une industrie qui a causé des dizaines de milliers de cas de maladies et de décès au Québec, et qui continue encore à faire la promotion de ses produits mortels aujourd'hui.

En ce sens, nous appuyons la demande de *Coalition québécoise pour le contrôle du tabac* concernant le besoin de poursuivre l'industrie du tabac pour le recouvrement des coûts au système de santé, tel que détaillée dans sa lettre du 15 avril dernier.

L'industrie du tabac a longtemps blâmé les consommateurs de s'empoisonner en toute connaissance avec ses produits, mais on sait maintenant qu'une gamme d'informations trompeuses ont été utilisées pour recruter et maintenir cette clientèle.

Outre la question d'équité, de justice et d'argent, une poursuite aurait comme effet l'éducation de la population à l'égard des agissements de cette industrie.

En vous remerciant de considérer notre position, nous vous prions d'agréer nos sentiments les plus respectueux.

Martin Juneau, M.D. FRCP(C)
Cardiologue
Directeur de la prévention

cc: Ministères de la Justice : ministre@justice.gouv.qc.ca
Ministre de la Santé : michele-jamali.paquette@msss.gouv.qc.ca
Ministre du Revenu : danielle.paquet@mrq.gouv.qc.ca
Coalition québécoise pour le contrôle du tabac: coalition@cgct.qc.ca

U:\Mes Documents reseau L\TABACMAIL-09-04-23 - Lettre-type Poursuite contre l'Industrie.doc